

**Motion no 1240 - A l'avenir, changeons l'Histoire - Pauline Queloz  
(hors groupe) - 27 février 2019 (Texte annexé)**

**ACCEPTÉE**

**OUI (59)**

<b>Député-e</b>	<b>Parti</b>	<b>Député-e</b>	<b>Parti</b>
Beuchat Géraldine	PCSI	Laville Baptiste	Les Verts
Beuret Siess Rosalie	PS	Lehmann Katia	PS
Boesch Florence	PDC	Lovis Frédéric	PCSI
Bohlinger Alain	PLR	Lusa Jean	UDC
Bourquin Valérie	PS	Macquat Fabrice	PS
Brosy Stéphane	PLR	Maître Nicolas	PS
Brülhart Mélanie	PS	Maitre-Schindelholz Suzanne	PCSI
Chaignat Françoise	PDC	Meury Rémy	CS-POP
Chariatte-Courbat Danièle	PDC	Mischler Jean-Pierre	UDC
Choffat Michel	PDC	Montavon Lionel	UDC
Ciocchi Raphaël	PS	Pape Jean-François	PDC
Comte Pierre-André	PS	Paratte Damien	PLR
Daepf Josiane	PS	Parietti Pierre	PLR
Dobler Eric	PDC	Queloz Pauline	Hors groupe
Dobler Loïc	PS	Rohner Magali	Les Verts
Ecoeur Jean-Daniel	PS	Rottet Philippe	UDC
Eschmann Vincent	PDC	Roy-Fridez Anne	PDC
Etique Michel	PLR	Saucy Noël	PDC
Favre Brigitte	UDC	Schaffter Thomas	PCSI
Froidevaux Anne	PDC	Schindelholz Tania	CS-POP
Gerber Claude	UDC	Schüll Blaise	PCSI
Gerber Ernest	PLR	Schweingruber Alain	PLR
Gigon Yves	Hors groupe	Spring Christian	PDC
Girard Nicolas	PS	Stettler Thomas	UDC
Godat Ivan	Les Verts	Terrier Christophe	Les Verts
Haas Quentin	PCSI	Theurillat Stéphane	PDC
Hennin Vincent	PCSI	Thiévent Dominique	PDC
Henzelin André	PLR	Varin Bernard	PDC
Jaeggi Raoul	Hors groupe	<b>N'A PAS VOTÉ (1)</b>	
Kornmayer Monika	PCSI	<b>Député-e</b>	<b>Parti</b>
Lachat Damien	UDC	Voirol Gabriel	PLR



Parlement jurassien  
Démocrates chrétiens autonomes DCA

Motion

No 1240

### A l'avenir, changeons l'Histoire !

Voilà 40 ans que le Canton du Jura a été créé. Les Jurassiens se sont battus corps et âme pour la création de leur canton et de leur propre Histoire. Aujourd'hui, l'Histoire jurassienne est encore en train de s'écrire avec la ville de Moutier et la question jurassienne est toujours fortement d'actualité...

Si les Jurassiens qui ont vécu la naissance du Jura connaissent son Histoire, malheureusement, il n'en va pas de même pour les générations suivantes. Beaucoup de jeunes Jurassiennes et Jurassiens n'ont que peu, voire pas, de connaissances du passé de leur canton. Cela a souvent pour conséquence qu'ils n'ont que très peu d'intérêt pour l'Histoire jurassienne. Certains ignorent même que leurs ancêtres se sont battus pour leur avenir. Mais plutôt que de railler ceux qui ne connaissent pas les acteurs et les événements de l'Histoire jurassienne, il convient de se demander pourquoi ils ne les connaissent pas et de corriger le tir. Et il est facile de le faire. En effet, force est de constater que l'Histoire jurassienne n'est pas enseignée de manière obligatoire à l'école et donc ne l'est souvent pas du tout !

Il est pourtant fondamental que les jeunes générations n'aient pas que des cours d'Histoire mondiale, européenne, française ou suisse à l'école, mais aussi des cours d'Histoire jurassienne, celle de leurs parents, grands-parents et autres aïeux. Des heures d'enseignement de l'Histoire jurassienne doivent être dispensés dans le cursus de l'école obligatoire en secondaire I, ainsi qu'en secondaire II.

Le Plan d'études romand (PER) ne s'y oppose pas. Il impose d'enseigner l'Histoire suisse et laisse la liberté aux cantons d'aménager celle-ci comme ils l'entendent, en intégrant leur Histoire cantonale s'ils le souhaitent.

Toutefois, pour permettre aux enseignants de dispenser efficacement des cours d'Histoire jurassienne, il est nécessaire de leur mettre à disposition un outil de travail de qualité sous la forme d'un support <sup>de cours</sup> d'Histoire jurassienne destinés aux jeunes. Il sera ensuite possible d'envisager – pourquoi pas – l'obligation d'instaurer des cours sur l'Histoire du Jura à l'école. Ainsi, nous pourrions décemment attendre de tous les Jurassiens qu'ils connaissent leur Histoire.

**Dès lors, je demande au Gouvernement que soit créé un nouveau moyen d'enseignement sous la forme d'un support <sup>de cours</sup> d'Histoire jurassienne à l'intention des élèves jurassiens et des enseignants d'Histoire aux niveaux secondaires I et II, afin de leur permettre d'apprendre, respectivement d'enseigner efficacement l'Histoire du Canton du Jura dans le cadre des actuels cours obligatoires d'Histoire.**

Delémont, le 24 octobre 2018